

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

----- PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL de BRIE du 27 novembre 2020

Mme Le Maire Isabelle PEYREFITTE ouvre la séance à 20h45

Étaient présents : M. BELONDRADE Daniel, M. DEGRACIA Jérôme, Mme DREUJOU Marie-Odile, M. JARLAN Philippe, Mme MINATI Céline, M. MIROUZE Lilian, Mme SOUM Marie-Françoise, M. THOMAS Armand, M. VIUDEZ Thierry

Excusée : Mme DUPUY Céline

Secrétaire de séance : Mme. SOUM Marie-Françoise

Conseillers en exercice	Conseillers présents	Nombre de votants
11	10	10

I – Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 octobre 2020

Approuvé à l'unanimité.

II – Délibérations

1- Choix des entreprises pour les travaux dans la maison Place de la République

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal l'acquisition de la maison au 12 Place de la République en vue de la création d'un logement social. Divers corps de métiers vont intervenir pour les travaux.

Mme le Maire présente les travaux pour lesquels une mise en concurrence a été effectuée.

Choix prestataire de fourniture et pose des fenêtres : la demande de devis porte sur des huisseries en aluminium, double vitrage (la petite fenêtre du garage n'est pas comptée dans le total).

Huisseries	SARL SMA	ARIEGE NC Menuiseries
Fenêtre chambre	1 093,34 €	1 240,00 €
Porte-fenêtre salon (2 vantaux + 1 fixe)	1 732,76 €	2 110,00 €
Petite fenêtre garage + grille	*561,38	
Pose	500,00 €	550,00 €
TOTAL ht	3 326,10 €	3 900,00 €

Le Conseil municipal décide de retenir l'entreprise SARL SMA de Saverdun.

Choix prestataire pour l'isolation intérieure des 2 murs de façades :

Isolation murs intérieurs	SARL GONZALES TORRES	MARIE Michel
ossature métallique + isolant + placo	840,00 €	
isolation main d'œuvre		800,00 €
matériaux (fermacell +isolant fibre de bois)		762,00 €
TOTAL ht	840,00 €	1 562,00 €

Les 2 artisans n'ont pas répondu avec le même type de matériaux ; pour des raisons de solidité et de choix de matériaux écologiques, la proposition de M. MARIE Michel est retenue.

Choix prestataire pour la finition des plafonds, murs et menuiseries :

MARIE Michel, autoentrepreneur ne propose que de la prestation de service, les matériaux étant à acheter par la commune. Dans le tableau ci-dessous, ils sont toutefois compris car il en a fait une estimation.

Finitions	SARL GONZALES TORRES	MARIE Michel
Détapissage	468,00 €	410,00 €
Préparation des murs	720,00 €	750,00 €
Peinture des plafonds	756,00 €	1 613,00 €
Peinture des murs	1 764,00 €	
Peinture des portes d'intérieur	396,00 €	
Sol PVC chambre	720,00 €	700,00 €
Plinthes PVC chambre	342,00 €	
TOTAL ht	5 166,00 €	3 473,00 €

Malgré la différence de coût, le Conseil municipal décide de confier le détapissage à MARIE Michel et les travaux de finition à SARL GONZALES TORRES dont la réputation de travail de qualité est avérée. Pour l'acquisition et pose du sol en PVC dans la chambre, le choix du professionnel se fera en fonction de la qualité de sol proposée.

Choix cuisiniste :

La cuisine étant intégrée dans la pièce principale de 24 m², il est nécessaire de réaliser une kitchenette fonctionnelle et optimisée. Deux cuisinistes ont été sollicités. Les 2 proposent des meubles fabriqués en France, la différence réside principalement dans des meubles montés en usine chez SO COO'C et livrés à plat chez CUISINELLA, ainsi que des caissons plus épais chez SO COO'C.

Electroménager et sanitaires (en ttc)	SO COO'C	CUISINELLA
Four	409,00 €	449,00 €
Plaque cuisson	334,00 €	354,00 €
Hotte aspirante	229,00 €	294,00 €
Crédence verre trempé ou inox	110,80 €	130,00 €
Évier	261,25 €	182,41 €
Robinetterie	109,08 €	90,75 €
TOTAL ht	1 453,13 €	1 500,16 €
Durée garanties		
électroménager	2 ans	2 ans
Robinetterie	5 ans	5 ans
évier	5 ans	5 ans
Meubles		
Meubles	SO COO'C	CUISINELLA
Meuble bas à tiroirs	326,78 €	496,70 €
Meuble bas pour plaque cuisson et four	165,28 €	144,81 €
Meubles sous évier (2)	312,23 €	324,15 €
Meuble bas	154,64 €	153,52 €
Meuble haut 1 porte L120	283,45 €	347,30 €
Meuble haut 1 porte L60	217,74 €	173,65 €
Plan de travail 2 x L 185	574,92 €	559,94 €
TOTAL ht	2 035,04 €	2 200,07 €
Caractéristiques		
épaisseur panneaux	18 mm	19 mm
épaisseur caissons	18 mm	16 mm
	montés en usine	livré à plat
Durée garanties		
meubles	5 ans	10 ans
Charnières et tiroirs	25 ans	20 ans
Divers		
Divers	SO COO'C	CUISINELLA
Métrés	90,00 €	
Livraison	285,00 €	280,00 €
Montage	504,17 €	918,81 €
TOTAL ht	879,17 €	1 198,81 €

Le montant total est de 4 367 € chez SO COO'C et de 4 899 € chez CUISINELLA.

Le Conseil municipal retient SO COO'C pour sa meilleure proposition financière mais aussi ses meubles de qualité.

Choix électricien :

Un 2ème électricien a été consulté mais n'a pas encore produit son devis. Choix ajourné.

Choix poêle à granulés et chauffe-eau solaire :

Deux devis ont été produits. Un 3ème devis est en attente. Par ailleurs, un conseil technique sur le matériel va être demandé à l'ALEDA (agence locale de l'énergie du département de l'Ariège). Choix ajourné.

2- Choix prestataire pour la rénovation de l'aire de jeux des enfants

Mme le Maire rappelle le projet envisagé par l'équipe municipale précédente et la délibération du n° 2019 D015 du 13/11/2019 actant le plan de financement sur ce projet.

Le projet consiste à investir dans de nouveaux jeux qui permettront aux enfants de 2 à 12 ans de s'amuser : une structure avec cordes, échelle et toboggan, 2 jeux sur ressort, et un circuit d'équilibre. L'aménagement de l'espace autour ainsi que le sol seront réalisés afin de répondre à toutes les normes nécessaires.

Mme le Maire souligne que sur ce projet, 80% de subventions ont été notifiées.

Mme SOUM, 2ème adjointe présente les équipements proposés par l'entreprise LOISIRS DIFFUSION de Pamiers, spécialisée dans ce type d'équipements. Les jeux sont fabriqués en France dans les Deux-Sèvres.

Elle explique la difficulté de trouver un autre prestataire qui propose la prestation de fourniture et pose des jeux, aménagement du sol, et contrat de maintenance. Des jeux se trouvent sur catalogue, mais la pose n'est pas proposée cela demanderait de trouver un prestataire. Une entreprise similaire existe dans le Pyrénées orientales, mais les jeux sont fabriqués en Espagne.

Mme le Maire présente le devis de LOISIRS DIFFUSION qui a eu des modifications par rapport à celui de fin 2019. En effet, la structure GRIMPADE initialement choisie est remplacée par un autre modèle un peu plus cher.

FOURNITURE DE JEUX	montant HT	Devis prestataire
structure GRIMPADE TOBOGGAN	7 843,00 €	LOISIRS DIFFUSION
remise commerciale pour non disponibilité jeu initialement choisi	-1 600,00 €	
Circuit d'équilibre EQUI3	1 702,00 €	
jeu sur ressort 1 place HERISSON	734,00 €	
jeu sur ressort 2 places HIBOU	858,00 €	
sous-total jeux	9 537,00 €	

Concernant les travaux de préparation de l'emplacement des jeux, après une nouvelle prise de mesure, la surface qui sera préparée pour recevoir les équipements est d'une surface plus importante que celle prévue fin 2019 ; de même, des bordures béton P1 sont rajoutées afin de délimiter l'aire de jeux par rapport au reste du terrain qui est enherbé.

AMENAGEMENT AIRE DE JEUX emplacement jeu GRIMPADE 98 m2	montant HT	Devis prestataire
dépose et évacuation anciens plots béton	250,00 €	LOISIRS DIFFUSION
terrassement	1 470,00 €	
évacuation déblais	392,00 €	
géotextile	294,00 €	
gravier roulé lavé 2/8	3 430,00 €	
montage et pose des jeux	2 500,00 €	
bordures béton P1	1 380,00 €	
panneau réglementaire	180,00 €	
sous-total aménagement	9 896,00 €	

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient les jeux ci-dessus décrits de l'entreprise LOISIRS DIFFUSION pour un montant total de 19 433 € ht.

3- Plan de financement et demande de subventions pour la dernière tranche de la traversée du village

Voir CR conseil du 15 janvier 2021 car plan de financement modifié

4- Transfert compétence PLUi à la CC Portes Ariège Pyrénées

Décision de ne pas transférer la compétence : à l'unanimité

Mais la loi sur l'état d'urgence sanitaire publiée le 14 novembre 2020 a reporté le transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) aux intercommunalités du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2021. Les communes pourront dans les trois mois précédant le 1^{er} juillet 2021, soit du 1^{er} avril 2021 au 30 juin 2021 délibérer pour s'y opposer. La délibération est donc à refaire.

5- Adhésion au service remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège.

Mme le Maire informe le Conseil municipal du départ de la secrétaire actuelle qui a donné sa démission pour rejoindre une autre commune. La déclaration de vacance d'emploi ainsi que l'annonce pour ce poste (3.5 h/semaine), ont été publiées sur le site Emploi Territorial, mais à ce jour, personne n'a candidaté.

Mme Le Maire informe les membres du Conseil municipal de l'existence d'un service remplacement au Centre de Gestion de l'Ariège, conformément à l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, auquel il peut être fait appel pour pallier les absences de courte durée du personnel moyennant une participation horaire fixée par le Conseil d'Administration de cet établissement.

Les conditions sont notamment les suivantes :

- L'agent remplaçant dépend administrativement du CDG09 qui l'emploie, le gère et le rémunère
- Durant sa mission, l'agent est placé sous l'autorité fonctionnelle du Maire
- Le tarif de la prestation est de 19 €/heure qui est facturé à la commune tous les 2 mois.

Pour pouvoir bénéficier de ce service en cas de besoin, une convention d'adhésion doit être signée entre la collectivité et le Centre de Gestion de l'Ariège. Mme le Maire donne lecture des points principaux de cette convention.

Décision à l'unanimité d'adhérer au service de remplacement du CDG09.

III – Informations

- **Cadeaux des anciens** : 15 paniers gourmands seront distribués

Marie-Françoise SOUM expose au conseil la démarche qui a été adoptée cette année compte-tenu du contexte sanitaire.

La commune compte 18 hab. de plus de 75 ans, dont 3 couples de plus de 75 ans, 5 couples dont un membre a plus de 75 ans et 7 personnes seules.

Cette année, en raison de l'annulation de la journée intergénérationnelle, le Comité des Fêtes et le Foyer rural participent au panier des anciens à raison de 15 € par panier et par association (environ 234 €/assoc.) ; la mairie complète le reste (environ 550 €).

Composition des paniers : produits de petits producteurs sont en majorité ariégeois et si possible en bio.

- 1 bouteille de blanquette de LIMOUX
- 1 bocal de foie gras entier de canard 120g ou 180g selon personne seule ou couple
- 1 boîte de pâté de porc noir de Brie
- 1 ou 2 pots de miel de Brie
- 1 ballotin de biscuits 350g
- 1 pain épices
- 1 coffret dégustation chocolat 175g
- 1 pot de confiture
- 1 sirop
- 1 savon pour les dames ou 1 confiture de châtaignes pour les messieurs.

- **Recrutement agent entretien espaces verts** : en cours

Limite de dépôt des candidatures le 27 novembre

5 CV reçus, Aurélien Richepain a posé sa candidature

Pour information, Aurélien s'est fait voler le souffleur de feuilles vers midi sur la rue du Général Breil (Coût 350 €).

- **Point téléphonie mobile**

Daniel BELONDRADE a rencontré un technicien « Orange » à l'occasion d'une mesure de puissance du relais de téléphonie mobile situé aux baronnies, suite aux dysfonctionnements répétitifs. Celui-ci assure que l'on est au maximum de la puissance possible malgré la réparation de la jonction de l'antenne qui était « bousillée ».

Orange prévoit un investissement d'environ 40 000 € pour sa remise en état : changement de l'émetteur et de l'antenne, renforcement du mat par des aubans.

- **Elagage platanes RD 27A**

Démarrage prévu 1^{ère} semaine de décembre, déviation à prévoir.

Mise à disposition de la cuisine de la salle des fêtes la pause déjeuner des élagueurs

Durée du chantier ? 6 à 7 platanes par jour

- **SDECI (schéma défense extérieure contre l'incendie)**

Contact a été pris avec M CASTERA (pompier)

Les bouches ne sont pas conformes (débit insuffisant), le SDE09 peut-il amener plus de pression ? Il semblerait que non

Prochaine étape : rechercher des emplacements pour réserves d'eaux

IV – Questions diverses

- IP et MFS ont suivi la vidéo conférence sur la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités du 25/11 qui présentait les mesures du plan de relance et les offres d'accompagnement pour les collectivités.
 - o Des financements supplémentaires ont été annoncés pour la rénovation énergétique des ERP, projets à réaliser rapidement (d'ici la fin 2022). Il peut être intéressant de profiter de ces mesures et d'accélérer notre projet de rénovation de la salle des fêtes.
 - o Un RV est d'ores et déjà prévu avec le conseiller de l'ALEDA et le SDE09 mercredi 2 décembre pour envisager les différentes opportunités.

- Travaux sur les chemins : Armand Thomas, Céline Minati et Jérôme informent sur les travaux d'entretien des chemins :
 - o aux Obits ,aux Baronies, au Breil boucher les fentes, passer le rouleau travaux d'hiver

- Daniel BELONDRADE reprend la parole à propos de défibrillateur : entreprise qui a démarché la mairie ? Il rappelle que la salle des fêtes de la commune (ERP type 4) devrait être équipée en janvier 2021 (décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, pris en application de la loi n°2018-528 du 28 juin 2018)

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23h30.